

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01105

Numéro SIREN : 844 087 551

Nom ou dénomination : 3B GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2022 sous le numéro de dépôt 1251



Greffe du tribunal de commerce de Draguignan
CS 60223 - Palais de Justice 83006 DRAGUIGNAN CEDEX
Téléphone : 0494508327
www.greffe-tc-draguignan.fr - www.infogreffe.fr

PG/2018 B 01105

3B GESTION

365 CHEMIN DE LA PEYRIÈRE

83640 PLAN-D'AUPS-SAINT-BAUME

Nos références : PG/2018 B 01105

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : 3B GESTION

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

365 CHEMIN DE LA PEYRIÈRE
83640 PLAN-D'AUPS-SAINT-BAUME

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 844087551 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 28/02/2022 le dépôt, enregistré sous le numéro 2022/1251, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2020

Récépissé délivré le 28/02/2022

Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ

Maître Odile GIULIANO



[Signature]
[Signature]

BILAN SIMPLIFIÉ

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

Désignation de l'entreprise SAS 3B GESTION

Adresse de l'entreprise SAS SB GESTION
365 CHEMIN DE LA PEYRIERE

83640 PLAN D'AUPS

~~28 FEB. 2022~~

Néant

Numéro SIRET * 8 4 4 0 8 7 5 5 1 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois *

L12

Durée de l'exercice précédent * 13

L1 3

83300 DRAGUIGNAN

Déposé sous le N° 22/1251

		Durée de l'exercice précédent * 1 3		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 9		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028		030				
	Immobilisations financières * (1)	040	1 930	042		1 930		
Total I (5)		044	1 930	048		1 930		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
		Autres * (3)	072	11	074		11	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	717	086		717	852	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	728	098		728	852	
	Total général (I+II)	110	2 658	112		2 658	852	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
Capital social ou individuel *		120		1 000		1 000		
Ecart de réévaluation		124						
Réserve légale		126						
Réserves réglementées *		130						
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131						
Report à nouveau		132						
Résultat de l'exercice		134		(508)				
Provisions réglementées		136		(9 295)		(508)		
Total I		142		(8 803)		492		
Provisions pour risques et charges		144						
Emprunts et dettes assimilées		146						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		148						
Fournisseurs et comptes rattachés *		150						
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		152		2 160		360		
Produits constatés d'avance		154		9 301				
Total II		156		11 461		360		
Total III		158		2 658		852		
Total général (I + II + III)		160		2 658		852		
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		193						
(2) Dont créances à plus d'un an		197						
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199						
(4) Dont dettes à plus d'un an		195						
(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		1 930				
Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184						

Exemplaire à conserver par le déclarant

ACTIF CIRCULANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

ssier N° V00162 en Euros

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3B GESTION

A - RÉSULTAT COMPTABLE

						Exercice N clos le				Néant			
						1	2	3	4	1	2	3	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					209				210			
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires			215				214			
		services *				217				218			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222			
	Production immobilisée *									224			
	Subventions d'exploitation reçues									226			
	Autres produits									230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234			
	Variation de stock (marchandises) *									236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)								242			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243				244	2 522		508
	Rémunérations du personnel *									250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252			
	Dotations aux amortissements *									254			
	Dotations aux provisions									256			
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)				259				262			
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				260								
Total des charges d'exploitation (II)									264	2 522		508	
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270	(2 522)		(508)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers									280			
	Produits exceptionnels									290			
	Charges financières									294			
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))				347				300	6 773		
		(dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquième D))				348							
	Impôts sur les bénéfices *									306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310				
B - RÉSULTAT FISCAL									312	(9 295)		(508)	
RÉINTÉGRATIONS	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									314		9 295	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318			
	Provisions non déductibles *									322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés			247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
	DÉDUCTIONS	Entreprenneurs nouveaux (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurale (44 quinquies)	127		997		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	991		342			
Divers (44 quinquies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance						

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3B GESTION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	1 930	484		486	1 930	1 930
TOTAL		490		492	1 930	494		496	1 930	1 930

II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

B7

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3B GESTION

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	508	
Déficits reportables	984	508	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		
Déficits de l'exercice	860	9 295	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	9 803	

III DÉFICITS PRO ET A TS E L APPLICATION U C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996		

I IERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

PM

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SAS 3B GESTION

31/12/2020

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

BM

Désignation de l'entreprise : SAS 3B GESTION		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 4 4 0 8 7 5 5 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3B GESTION

ADRESSE (voie)

365 CHEMIN DE LA PEYRIERE

CODE POSTAL

83640

VILLE

PLAN D'AUPS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BIZZARI Prénom(s) CHRISTIAN
 Nom marital % de détention 34.00 Nb de parts ou actions 34
 Naissance : Date 090959 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FR
 Adresse : N° 365 Voie CHEMIN DE LA PEYRIERE
 Code postal 83640 Commune PLAN D'AUPS Pays France

Titre (2) M Nom patronymique BIZZARI Prénom(s) LUCAS
 Nom marital % de détention 33.00 Nb de parts ou actions 33
 Naissance : Date 290992 N° Département 13 Commune AUBAGNE Pays FR
 Adresse : N° 365 Voie CHEMIN DE LA PEYRIERE
 Code postal 83640 Commune PLAN D'AUPS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(I) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 4 4 0 8 7 5 5 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3B GESTION

ADRESSE (voie)

365 CHEMIN DE LA PEYRIERE

CODE POSTAL

83640

VILLE

PLAN D'AUPS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BIZZARI Prénom(s) MATHIAS

Nom marital % de détention 33.00 Nb de parts ou actions 33

Naissance : Date 290790 N° Département 13 Commune AUBAGNE Pays FR

Adresse : N° 149 Voie CHEMIN DE LA PEYRIERE

Code postal 83640 Commune PLAN D'AUPS Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Signature

B1

3B GESTION

28 FEV. 2022

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €

83300 DRAGUIGNAN

Siège social : 365 Chemin de la Peyrière
83640 PLAN D'AUPS

Déposé sous le N° 224251

844 087 551 R.C.S. Draguignan

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un,

Le 30 juin,

Au Plan d'Aups,

Les actionnaires de **3B GESTION** société par actions simplifiées au capital de 1 000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance à 17 heures au siège social 365 Chemin de la Peyrière, 83640 Plan d'Aups.

L'assemblée est présidée par Monsieur **BIZZARI Mathias**

Le Président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble 100 actions et que, en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

Le président constate que tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les actionnaires lui en donnent acte.

Le président met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion ;
- l'inventaire ;
- les comptes annuels de l'exercice 2020 ;
- le rapport spécial sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
- Rapport spécial sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- Approbation de ces comptes et du rapport de gestion.
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2020
- Renouvellement du Mandat du conseil de surveillance

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 9 295 euros (Neuf mille deux cent quatre vingt quinze Euros) de la manière suivante :

Perte de l'exercice	9 295 €
Report à nouveau débiteur	508 €
Déficit	9 803 €

Affectation :

A la réserve légale	0 €
A la réserve facultative	0 €
A titre de dividende	0 €
Au compte report à nouveau débiteur	9 803 €

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CP BM
LB

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

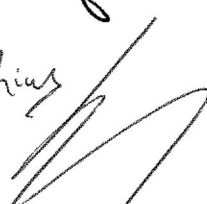
De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et visé par les actionnaires présents à l'assemblée.

Signatures

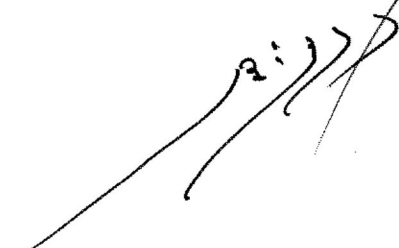
Bizzari Lucas



Bizzari Athias



Bizzari Christian



CD LB.

3B GESTION

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €

Siège social : 365 Chemin de la Peyrière
83640 PLAN D'AUPS

844 087 551 R.C.S. Draguignan

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à Le président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 9 295 euros (Neuf mille deux cent quatre vingt quinze Euros) de la manière suivante :

Perte de l'exercice	9 295 €
Report à nouveau débiteur	508 €
Déficit	9 803 €

Affectation :

A la réserve légale	0 €
A la réserve facultative	0 €
A titre de dividende	0 €
Au compte report à nouveau débiteur	9 803 €

CB
LB

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Signatures

Bizzari Lucas



Bizzari Nathan

Bizzari Christian



3B GESTION

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 €

Siège social : 365 Chemin de la Peyrière

83640 PLAN D'AUPS

844 087 551 R.C.S. Draguignan

RAPPORT DE GESTION

**Du président à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Durant l'exercice clos le 31/12/2020, l'activité de la Société a été la suivante :

- Mise en place de l'activité de holding auprès de ses filiales.

Situation et activité des filiales

SCI LM IMMO a réalisé un chiffre d'affaires de **4 051** Euros.

Le résultat est un déficit de 8 077 Euros .

SCI LM IMMO INDUSTRIE a réalisé un chiffre d'affaires de **12 600** Euros.

Le résultat est un déficit de 6 091 Euros ..

BA

II – EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons que la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 n'a pas eu de conséquences sur notre activité et notre situation financière.

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi.

III – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 01/01/2021 sont les suivants :

- Poursuite de l'activité de holding auprès des filiales. La pérennité de la société demeure étroitement liée au maintien du chiffre d'affaires de ses filiales.

IV – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

V – PRISE DE CONTRÔLE ET DE PARTICIPATION

Prise de participation : Néant

Prise de contrôle :

La société 3B GESTION à acquis sur l'exercice 2020 :

- 98 PARTS SOCIALES de la SCI LM IMMO soit 98 % du capital social N° SIRET : 844334938 00017 dont le siège est sis 365 Chemin de la Peyrière 83640 PLAN D'AUPS

- 95 PARTS SOCIALES de la SCI LM IMMO INDUSTRIE soit 95 % du capital social N° SIRET : 88100263800016 dont le siège est sis 365 Chemin de la Peyrière 83640 PLAN D'AUPS

VI – EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

- Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 0 Euros contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 0 Euros contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 Euros contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 0 Euros contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 522 Euros contre 508 Euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à – 2 522 Euros contre – 508 Euros au titre de l'exercice précédent ;



Après prise en compte :

- du résultat financier de – 6 773 Euros
- du résultat exceptionnel de 0 Euros
- et d'un impôt sur les bénéfices de 0 Euros,

L'exercice clos le 31/12/2020 se traduit par une perte de 9 295 Euros contre une perte de 508 Euros l'année précédente.

VII – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

VIII – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 9 295 euros (Neuf mille deux cent quatre vingt quinze Euros) de la manière suivante :

Perte de l'exercice	9 295 €
Report à nouveau débiteur	508 €
Déficit	9 803 €

Affectation :

A la réserve légale	0 €
A la réserve facultative	0 €
A titre de dividende	0 €
Au compte report à nouveau débiteur	9 803 €

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

IX – DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles fiscalement.

PM

X – DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2019 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, par date d'échéance :

FOURNISSEURS

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs de 1 à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs de 31 à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs de 61 à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs de 91 à 120 jours	Solde des dettes fournisseurs de 121 à 180 jours
31/12/2020	0 €	2 160 €	0 €	0 €	0 €
31/12/2019	0 €	360 €	0 €	0 €	0 €

CLIENTS

Date échéance	Solde des créances clients de 1 à 30 jours	Solde des créances clients de 31 à 45 jours	Solde des créances clients de 46 à 60 jours	Solde des créances clients de plus de 61 jours	Solde des créances clients non échus
31/12/2020	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
31/12/2019	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

XI – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code du commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Plan d'Aups,

Le 2 juin 2021,

Le Président.

